

Intrasense

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017

**Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes
sur les comptes semestriels**

ERNST & YOUNG Audit



Intrasense

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes semestriels

Au Président-Directeur Général,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Intrasense, et en réponse à votre demande dans le cadre de l'arrêté des comptes semestriels par votre conseil d'administration, nous avons effectué un examen limité des comptes semestriels de celle-ci, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes semestriels présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société, au 30 juin 2017, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant.



Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Montpellier, le 30 octobre 2017

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a horizontal line and a vertical stroke on the right.

Marie-Thérèse Mercier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2017 6			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	1 747	1 747				
	Frais de développement	7 836 547	6 842 834	993 714	1 072 538	78 824	7.35
	Concessions, brevets et droits similaires	229 059	226 541	2 517	3 136	618	19.72
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	2 583	2 583				
	Autres immobilisations corporelles	542 078	456 693	85 385	86 601	1 216	1.40
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
Autres participations	111 542	82 577	28 965	28 965			
Créances rattachées à des participations	1 433 049	1 433 049					
Autres titres immobilisés	4 500		4 500	4 500			
Prêts	54 101		54 101	49 720	4 380	8.81	
Autres immobilisations financières	33 994		33 994	56 012	22 018	39.31	
Total II	10 249 199	9 046 023	1 203 176	1 301 472	98 296	7.55	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 417 948	456 030	1 961 918	2 546 944	585 025	22.97
	Autres créances	938 178		938 178	665 188	272 991	41.04
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	212 540		212 540	209 600	2 940	1.40	
Disponibilités	915 582		915 582	491 212	424 370	86.39	
Charges constatées d'avance (3)	145 832		145 832	79 412	66 420	83.64	
Total III	4 630 080	456 030	4 174 051	3 992 355	181 696	4.55	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)	2 379		2 379	3 887	1 508	38.80
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	14 881 658	9 502 053	5 379 605	5 297 715	81 891	1.55	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2017 6	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 600 522)	600 522	509 664	90 858	17.83
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	19 281 157	18 404 079	877 078	4.77
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	15 593	15 593		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	17 174 097	15 408 368	1 765 729	11.46
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	879 236	1 765 729	886 493	50.21
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	1 843 939	1 755 239	88 700	5.05	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées	867 438	503 000	364 438	72.45
Total II	867 438	503 000	364 438	72.45	
PROVISIONS	Provisions pour risques	60 177	76 000	15 823	20.82
	Provisions pour charges				
Total III	60 177	76 000	15 823	20.82	
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 162 933	1 351 167	188 234	13.93
	Concours bancaires courants	241	36	205	578.43
	Emprunts et dettes financières diverses	15 000	45 000	30 000	66.67
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	688 838	707 468	18 630	2.63
	Dettes fiscales et sociales	503 620	531 389	27 769	5.23
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	24 694	45 894	21 200	46.19	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	212 587	281 634	69 047	24.52
	Total IV	2 607 913	2 962 587	354 674	11.97
	Ecarts de conversion passif (V)	139	889	750	84.39
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		5 379 605	5 297 715	81 891	1.55

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 825 628

1 909 520

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2017 6			Exercice N-1 30/06/2016 6	Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises	39 068		39 068	136 258	97 190	71.33
Production vendue de biens	170 472	723 051	893 523	1 090 951	197 428	18.10
Production vendue de services	196 708	54 253	250 961	231 185	19 776	8.55
Chiffre d'affaires NET	406 248	777 305	1 183 552	1 458 394	274 841	18.85
Production stockée						
Production immobilisée			337 638	325 000	12 638	3.89
Subventions d'exploitation			94 800	202 500	107 700	53.19
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			67 368	5 954	61 414	NS
Autres produits			3	27	24	87.42
Total des Produits d'exploitation (I)			1 683 362	1 991 875	308 513	15.49
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			35 062	111 709	76 647	68.61
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			82 800	64 019	18 781	29.34
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			687 668	946 720	259 051	27.36
Impôts, taxes et versements assimilés			30 587	36 574	5 987	16.37
Salaires et traitements			983 699	933 114	50 586	5.42
Charges sociales			421 337	411 902	9 434	2.29
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			428 615	519 002	90 387	17.42
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			40 673	7 000	33 673	481.05
Dotations aux provisions				623	623	100.00
Autres charges			13 349	1 083	12 266	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			2 723 790	3 031 745	307 955	10.16
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 040 427	1 039 870	558	0.05
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

ATTENTION : TOTAL ACTIF diffèrent TOTAL PASSIF

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1 *	
	30/06/2017 6	30/06/2016 6	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	72	81	9	11.11
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 321	2 836	1 515	53.43
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	3 183	6 885	3 702	53.77
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	4 576	9 802	5 226	53.32
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	33 819	131 610	97 791	74.30
Intérêts et charges assimilées (4)	9 118	18 205	9 087	49.92
Différences négatives de change	15 346	6 426	8 920	138.81
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	58 283	156 242	97 959	62.70
2. Résultat financier (V-VI)	53 707	146 439	92 732	63.32
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 094 135	1 186 309	92 174	7.77
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 240	18 591	649	3.49
Produits exceptionnels sur opérations en capital	108	92	17	18.17
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	19 348	18 682	666	3.56
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	50 333	144 890	94 557	65.26
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 703	10 735	7 033	65.51
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	54 036	155 625	101 590	65.28
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	34 688	136 943	102 255	74.67
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	249 586	225 000	24 586	10.93
Total des produits (I+III+V+VII)	1 707 286	2 020 360	313 074	15.50
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 586 522	3 118 612	532 090	17.06
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	879 236	1 098 252	219 016	19.94

* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ATTENTION : TOTAL ACTIF diffère de TOTAL PASSIF

ANNEXE

Situation semestrielle du 01/01/2017 au 30/06/2017

Annexe aux comptes semestriels, dont le total du bilan est de 5.379.605 Euros et dont le chiffre d'affaires est de 1.183.552 Euros. Le résultat est un déficit de (879.236) Euros.

Les comptes intermédiaires clos au 30 juin 2017 couvrent la période du 01/01/2017 au 30/06/2017. Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante de la situation semestrielle. Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 23 octobre 2017.

Les comptes semestriels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. La Société a procédé à une revue spécifique de ses besoins de financement et estime que compte tenu de la trésorerie nette disponible et de ses prévisions de chiffre d'affaires elle couvrira ses besoins de financement complémentaires sur les 12 mois à venir par l'émission d'une ou plusieurs tranche(s) d'OCABSA d'un montant unitaire maximum de un million d'euros si les conditions de telle(s) émission(s) sont respectées.

Faits marquants de l'exercice

Activité

La Société a poursuivi son développement commercial et continué d'enrichir son offre produit.

Dans ce cadre, l'exercice clos le 30 juin 2017 a été marqué par les faits suivants :

- Intrasense a noué un partenariat avec le fabricant de scanner Ming feng Medical en Chine pour la fourniture de nos modules Myrian Expert et Vasculaire. Ce partenariat prometteur pourrait conduire dans le futur à l'intégration systématique de nos logiciels dans les équipements de l'industriel.
- Intrasense a annoncé au mois de mai 2017 l'obtention d'un nouveau brevet Européen permettant de faciliter le travail de diagnostic des médecins. Cette technologie innovante accélère substantiellement le travail des médecins sur des activités diagnostiques complexes et fastidieuses. Elle permet par ailleurs la production de biomarqueurs numériques (données quantitatives et reproductibles) qui sont des composants essentiels de l'approche actuelle de la médecine personnalisée.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 29,9 K€. Le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 (Autres charges de personnel) sur l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Il a été constaté un produit à recevoir de 17,1 K€ au titre du CICE du premier semestre 2017.

Ce crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité de la Société, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche et d'innovation

Emission d'obligations convertibles en actions au profit de Bracknor Fund Ltd

La Société a conclu le 12 janvier 2016 avec le fonds d'investissement Bracknor Fund Ltd un contrat d'émission et de souscription de bons d'émission d'obligations convertibles en actions de la Société de 10.000 euros de valeur nominale chacune, auxquelles seraient attachés des bons de souscription d'actions (ci-après les « BEOCABSA ») (ci-après le « Contrat d'Emission »). Aux termes du Contrat d'Emission, la Société s'était engagée à émettre au profit de Bracknor Fund Ltd (qui s'engageait à les souscrire) cinq bons d'émission permettant chacun d'émettre au cours des 54 prochains mois, en cinq tranches successives qui seront émises à la main de la Société (sous réserve de la satisfaction de certaines conditions), un nombre maximum de 500 OCABSA représentant un montant nominal total de dette obligataire de 5.000.000 euros, sous réserve d'autorisation préalable par les actionnaires de la Société devant être réunis en assemblée générale extraordinaire le 17 février 2016.

L'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 17 février 2016 a conféré au Conseil d'administration, aux termes de sa première résolution, une délégation de compétence aux fins d'attribution gratuite de bons d'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société avec bons de souscription d'actions ordinaires nouvelles attachés (OCABSA), pour un montant nominal maximum d'emprunt obligataire de cinq millions d'euros (5 000 000 €), avec un montant nominal maximum d'augmentation de capital de dix millions d'euros (10 000 000 €) sur conversion des obligations convertibles et/ou sur exercice des bons de souscription d'actions détachables, a autorisé la ou des augmentations de capital correspondantes et a supprimé le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux émissions précitées au profit de Bracknor Fund Ltd.

Lors de sa réunion du 18 février 2016, il a été proposé au conseil d'administration :

- de décider de faire usage de la délégation de compétence conférée aux termes de la première résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 17 février 2016 ;
- de décider d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de Bracknor Fund Ltd, 5 BEOCABSA dont l'exercice donnera lieu à la souscription de 500 OCABSA de 10.000 euros de valeur nominale chacune par Bracknor Fund Ltd ;
- de décider de réserver l'émission des BEOCABSA à Bracknor Fund Ltd ;
- de décider que les BEOCABSA seront attribués gratuitement à Bracknor Fund Ltd ;
- de décider que les caractéristiques des BEOCABSA et des OCABSA seront conformes à la description qui en est faite dans le Contrat d'Emission, et notamment :

les OCA seront émises au pair, soit 10.000 euros chacune, ne porteront pas intérêt et auront une maturité de 18 mois à compter de leur émission ;

les OCA, qui seront cessibles sous certaines conditions, ne feront pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur un marché financier ;

les OCA pourront être converties en actions à la demande du porteur, à tout moment, selon la parité de conversion déterminée par la formule ci-après, étant précisé que les OCA non converties arrivées à échéance seront automatiquement converties en actions selon la formule ci-après :

$$N = V_n / P$$

Avec :

« N » : correspondant au nombre d'actions ordinaires nouvelles de la Société à émettre sur conversion d'une OCA ;

« V_n » : correspondant à la créance obligataire que l'OCA représente (valeur nominale d'une OCA) ;

« P » : correspondant à 90 % du plus bas cours moyen pondéré par les volumes de l'action de la Société à la clôture (tel que publié par Bloomberg) sur les cinq (5) jours de bourse précédant immédiatement la date d'envoi d'une notice de conversion, sans pouvoir cependant être inférieur à la valeur nominale d'une action de la Société (soit 0,05 euro à la date des présentes). le nombre de BSA à émettre à l'occasion de chaque émission d'OCA auxquelles ils seront attachés sera tel que, multiplié par le prix d'exercice des BSA (déterminé dans les conditions définies ci-après), le montant ainsi obtenu soit égal au montant nominal d'une OCA, soit 10.000 euros ;

les BSA seront immédiatement détachés des OCA et seront librement cessibles à compter de leur émission ;

les BSA pourront être exercés à compter de leur émission pendant 5 ans (ci-après la « Période d'Exercice des BSA ») ;

les BSA ne feront pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur un marché financier ; chaque BSA donnera le droit à son porteur, pendant la Période d'Exercice des BSA, de souscrire une action nouvelle de la Société (sous réserve d'ajustements éventuels) ;

le prix d'exercice des BSA sera égal à 115 % du plus bas cours moyen pondéré par les volumes de l'action de la Société à la clôture (tel que publié par Bloomberg) sur les cinq (5) jours de bourse précédant immédiatement la date d'envoi par la Société d'une demande d'exercice d'un Bon d'Emission donnant lieu à l'émission de la tranche des OCABSA desquelles les BSA sont détachés, étant précisé que, s'agissant de la première Tranche, le prix d'exercice des BSA sera égal au moins élevé entre ce chiffre et 115 % du plus bas cours moyen pondéré par les volumes de l'action de la Société à la clôture (tel que rapporté par Bloomberg) sur les cinq (5) jours de bourse précédant immédiatement la date de signature du Contrat d'Emission (laquelle est intervenue le 12 janvier 2016).

Le Président a rappelé aux administrateurs que compte tenu de ses conditions financières plus avantageuses pour la Société, ce nouveau moyen de financement en fonds propres se substituera au financement en OCABSA conclu avec Atlas Alpha Yield Fund aux termes du contrat conclu le 24 mars 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, a décidé d'émettre les BEOCABSA au profit de Bracknor Fund Ltd et a décidé de demander à Bracknor Fund Ltd d'exercer un BEOCABSA, l'obligeant à souscrire une première tranche de dette obligataire de 100 OCABSA d'une valeur nominale de 10.000 euros chacune, représentant un montant nominal global de 1.000.000 euros. La conversion des OCA de la tranche 1 a permis la création de 1 587 302 actions au cours de conversion de 0,63 euro.

Le conseil a constaté que l'émission de cette première tranche emportait détachement de 1.315.789 BSA attachés aux OCA au prix d'exercice de 0,76 euro. Il a par ailleurs constaté que 328 947 BSA ont été exercés, donnant lieu au versement de 250 000€ et à la création de 328 947 actions ordinaires.

Enfin, le conseil a constaté que la délégation reste valable pour 400 OCABSA pour un montant nominal global de 4.000.000 euros.

Dans le cadre des pouvoirs que lui a conféré le conseil d'administration réuni le 18 février 2016 pour procéder au tirage des BEOCABSA et constater l'émission des OCA, le Président a décidé le 30 septembre 2016, l'émission d'une deuxième tranche pour un montant global de 1 000 000 euros (la « Tranche 2 »).

Cette deuxième tranche de dette obligataire composée de 100 OCABSA d'une valeur nominale de 10 000 euros chacune, représentant un montant global de 1 000 000 euros, a été entièrement souscrite par le Fonds Bracknor Fund Ltd. Cette émission emportait le détachement de 1 052 631 BSA ayant un prix d'exercice de 0,95 euro. La conversion des OCA émises a donné lieu à la création de 1.732.134 actions ordinaires.

Dans le cadre des pouvoirs que lui a conféré le conseil d'administration réuni le 18 février 2016 pour procéder au tirage des BEOCABSA et constater l'émission des OCA, le Président a décidé le 6 avril 2017, l'émission d'une troisième tranche pour un montant global de 1 000 000 euros (la « Tranche 3 »).

Cette troisième tranche de dette obligataire composée de 100 OCABSA d'une valeur nominale de 10 000 euros chacune, représentant un montant global de 1 000 000 euros a été entièrement souscrite par le fonds Bracknor Fund Ltd. Cette émission emporte le détachement de 1 315 789 BSA ayant un prix d'exercice de 0,76 euro. A ce jour, la conversion des OCA émises a donné lieu à la création de 1 817 165 actions ordinaires.

Intrasense tient à jour sur son site internet un tableau des BEOCABSA, des OCA et des BSA en circulation à l'adresse suivante : <http://www.intrasense.fr/fr/investisseurs/titres-ocabsa/>.

Attribution gratuite d'actions

Il est rappelé que le conseil d'administration a décidé, au cours de sa séance du 24 octobre 2016, de mettre en œuvre l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 28 juin 2016, aux termes de sa quatorzième résolution, aux fins de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés liées.

Le conseil d'administration a décidé la mise en place d'un plan global d'attribution gratuite d'actions, lequel est divisé en deux volets :

- un plan d'attribution large, sans conditions d'objectifs, avec une période d'acquisition de deux ans et sans période de conservation, visant l'attribution de maximum 344.200 actions ; et
- un plan réservé aux 7 membres du Comité de Direction, lié à des conditions de performances et des objectifs individuels, avec une période d'acquisition de 2 ans et 3 mois et sans période de conservation, visant l'attribution de maximum 400.000 actions.

Le conseil d'administration a par ailleurs décidé de fixer à 20% le pourcentage d'actions gratuites que le Président Directeur Général et le Directeur Général Délégué devront conserver sous la forme nominative jusqu'à la cessation de leurs fonctions de mandataires sociaux.

Événements importants survenus depuis la clôture au 30 juin 2017

- Intrasense a annoncé le 18 septembre 2017 sa nomination pour le Prix Galien - MedStartup 2017, décerné par la Fondation Galien et Business France.
Le Prix Galien - MedStartup encourage et récompense les entreprises les plus prometteuses menant des projets collaboratifs avec des innovateurs situés en Amérique du nord. Le 26 octobre 2017, le Prix Galien - attribué par un jury composé de personnalités mondialement reconnues, récompensera le projet franco-américain alliant le mieux innovation, excellence scientifique et potentiel commercial, au service de la santé.
Le projet hautement innovant présenté par Intrasense permet la mise au point de biomarqueurs d'imagerie des tumeurs hépatiques, évaluant de manière très précoce et avec une fiabilité inédite l'efficacité des thérapies médicamenteuses des cancers du foie. Ce projet est le fruit d'une coopération avec deux partenaires de renom :
 - Massachusetts General Hospital de Boston, un des hôpitaux universitaires américains les plus prestigieux, associé à l'université d'Harvard
 - First Affiliated Hospital of Zhejiang University, un hôpital universitaire de référence en Chine.

- Le 28 septembre 2017, Intrasense a annoncé l'évolution de l'ensemble de son offre, avec pour objectif d'élargir son potentiel de marché, en s'appuyant notamment sur sa forte capacité d'innovation technologique. Pour anticiper et s'adapter aux nouveaux usages et marchés – Cloud, mobilité, télémédecine, intelligence artificielle, biomarqueurs, applications robotiques -, l'équipe de Recherche et Développement d'Intrasense a élaboré deux nouvelles solutions, basées sur des évolutions majeures de la technologie Myrian®.
 - Myrian® Imaging Layer permet aux partenaires stratégiques d'Intrasense de disposer de fonctionnalités d'imagerie de haut niveau, directement intégrables à leur offre. Elle réduit les délais de développement et de mise sur le marché.
 - Myrian® Studio met à disposition des composants technologiques de Myrian® pour des équipes de Recherche et Développement académiques ou industrielles travaillant sur des applications innovantes en imagerie. Ces outils « clé en main » permettent d'accélérer la conception et l'industrialisation de leurs solutions.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Conseil d'administration compte tenu de la trésorerie nette disponible au 30 juin 2017, de l'existence de la ligne de financement par OCABSA et des mesures complémentaires qui pourraient être prise, le cas échéant, pour assurer le financement de la Société.

La Société a confirmé au cours du premier semestre 2017 sa capacité à positionner son offre sur les marchés internationaux, et à développer son chiffre d'affaires récurrent et à délivrer des solutions innovantes aux acteurs clé de la santé. Les efforts commerciaux se poursuivent sur un nombre resserré de pays stratégiques tout en poursuivant une politique de réduction de coûts et de gains de productivité.

Cette dynamique devrait se poursuivre durant le second semestre 2017 .

La poursuite de l'enrichissement fonctionnel de l'offre Myrian®, sa participation active aux projets HECAM et HYPMED renforce le positionnement d'Intrasense comme spécialiste des solutions d'imagerie pour l'oncologie.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes semestriels au 30 juin 2017 ont été élaborés et présentés en conformité du règlement ANC N°2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général modifié par le règlement n°2016-07, homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base. Les comptes ont été préparés selon les mêmes principes comptables que ceux adoptés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Recours à des estimations

Pour établir ces informations financières, la Direction de la société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction de la société procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes. Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels et incorporels, les créances clients, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, la valorisation des titres de participation des filiales et les créances rattachées, ainsi que les hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel.

Principes comptables appliqués

Immobilisations

Frais de développement

Les dépenses de développement sont inscrites au bilan lorsqu'elles se rapportent à des projets nettement individualisés, pour lesquels les chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont sérieuses et dont les coûts sont distinctement établis. Il s'agit du développement des briques logicielles et logiciels Myrian® commercialisés. Les briques technologiques développées depuis 2007 sont toujours utilisées dans la version du logiciel en cours de commercialisation, conformément à la « roadmap » produit. Intrasense édite trois versions du logiciel Myrian® par an : les nouvelles versions correspondent à l'ajout de nouvelles fonctionnalités ou nouveaux modules mais elles reposent toujours sur les mêmes socles logiciels.

Ces frais de développement ont été amortis dès l'origine sur la durée de vie des produits, estimée à 5 ans.

Compte tenu de l'expérience, il ressort que la durée de vie des versions successives du produit, en particulier pour les versions récentes, est sensiblement plus courte. L'estimation initiale a donc été révisée et la durée d'amortissement ramenée à 3 ans à compter de l'exercice 2014.

Les frais d'emprunts nécessaires à la production de ces immobilisations ne sont pas pris en compte dans la détermination du coût d'acquisition.

Dans le cadre de l'établissement des comptes semestriels au 30 juin 2017, la production immobilisée a fait l'objet d'une estimation basée sur le prorata de la production immobilisée comptabilisée sur l'exercice 2016 compte tenu des projets en cours sur cette période et l'évolution non significative de la masse salariale prise en compte.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (frais d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts nécessaires à l'acquisition de ces immobilisations ne sont pas pris en compte dans la détermination du coût d'acquisition.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Evaluation des amortissements

(Code du commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Frais de R&D	Linéaire	3 ans

Dépréciation d'actifs

Les immobilisations doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif supérieure à l'effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif ;
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, intervenus, au cours de l'exercice ou dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- Une augmentation durant l'exercice des taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché avec une probabilité que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.

-

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

Titres de participations.

Une dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur actuelle de ces titres est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur actuelle repose soit sur la valeur vénale soit sur la valeur d'utilité en fonction de la stratégie de la société sur ces titres de participations :

La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, nette des coûts de sortie. Les coûts de sortie sont les coûts directement attribuables à la sortie d'un actif, à l'exclusion des charges financières et de la charge d'impôt sur le résultat.

La valeur d'utilité est appréciée, pour les titres de participation, sur la base d'une approche multicritères comprenant notamment la méthode des flux de trésorerie actualisés. Ces critères sont pondérés par les effets de détention de ces titres en termes de stratégie ou de synergie eu égard aux autres participations détenues.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation actuelle résultant d'événements passés à l'égard d'un tiers qui provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources estimable de façon fiable au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

Dans le cadre de la fourniture de licences à ses clients, la société INTRASENSE apporte contractuellement une garantie d'un an à l'utilisateur. A ce titre, la société a comptabilisé une provision d'exploitation pour faire face à cet engagement. La provision pour garantie est calculée sur la base de 5% du chiffre d'affaires « ventes de licences » réalisé sur les 4 trimestres précédents, pondérés par antériorité.

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en cours ou dont elle est menacée) qui pourrait avoir ou a eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires « ventes de biens » est principalement constitué de la vente de licences en mode indirect auprès de distributeurs ou partenaires industriels de type OEM ou directement auprès de cliniques ou centres hospitaliers. La reconnaissance du chiffre d'affaires est réalisée lors du transfert des risques et avantages, correspondant à la date de mise à disposition des licences chez le partenaire ou le client final (ventes directes).

Le chiffre d'affaires services correspond à l'activité de maintenance. Il est reconnu linéairement sur la durée du contrat.

Les paiements partiels reçus sur les contrats sont enregistrés en "avances et acomptes clients".

Créances clients

Les créances clients sont constatées lors du transfert des risques et avantages.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Crédit impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel et qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de leurs activités de recherche.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été engagées. L'entreprise ne payant pas d'impôt sur les sociétés demande le remboursement du crédit impôt recherche.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en diminution du poste « Impôts sur les bénéfices ».

Dans le cadre de l'établissement des comptes semestriels au 30 juin 2017, le crédit impôt recherche a fait l'objet d'une estimation basée sur le prorata du CIR comptabilisé sur l'exercice 2016 compte tenu des projets en cours sur cette période et l'évolution non significative de la masse salariale prise en compte. Aussi, l'évaluation du Crédit d'Impôt Recherche à la fin de la période intermédiaire a été effectuée en prenant en compte les encaissements et remboursements de subventions et avances remboursables de la période.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

(Code du commerce Art. R 123-196)

Les titres de placement sont évalués au coût de revient d'acquisition majoré des revenus courus de la période, ou à la valeur de marché si celle-ci est inférieure.

La société INTRASENSE, habilitée conformément aux dispositions légales et réglementaires, à procéder à des opérations d'achat de ses titres dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale a conclu un contrat de liquidité avec la société TSAF. Ce contrat autorise la société TSAF à réaliser des interventions à l'achat comme à la vente en vue de favoriser la liquidité des titres de la société INTRASENSE et la régularité de leur cotation sur le marché Alternext.

Disponibilités en Euros

(Code du commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 342-7)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Les charges ou produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les créances, disponibilités et dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

PRESENTATION DES ELEMENTS FINANCIERS

Les montants présentés dans les tableaux ci-dessous sont exprimés en euros, sauf mention particulière.

Notes sur les postes de l'actif du bilan

Etat des immobilisations

	Valur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais établissement recherche développement	TOTAL	7 500 656	337 638
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	229 059	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements constr.			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 583		
Installations générales agencements aménagements divers	123 214		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	408 627		11 925
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	534 424	11 925
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	1 510 772		33 819
Autres titres immobilisés	4 500		
Prêts, autres immobilisations financières	105 732		4 380
	TOTAL	1 621 004	38 199
	TOTAL GENERAL	9 885 143	387 762

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation n Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			7 838 294	7 838 294
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			229 059	229 059
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				2 583	2 583
Installations générales agencements aménagements divers				123 214	123 214
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 688	418 864	418 864
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL		1 688	544 661	544 661
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations				1 544 591	1 544 591
Autres titres immobilisés				4 500	4 500
Prêts, autres immobilisations financières			22 018	88 094	88 094
	TOTAL		22 018	1 637 185	1 637 185
	TOTAL GENERAL		23 706	10 249 199	10 249 199

Au cours du premier semestre 2017, l'activation des dépenses de développement représente un montant total de 337,6 K€.

Les créances rattachées à des participations concernent la filiale Intrasense Inc. aux USA

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	6 428 118	416 463		6 844 581
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	225 923	618		226 541
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 583			2 583
Installations générales agencements aménagements divers		52 243	5 747		57 990
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		392 996	5 918	211	398 703
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL	447 822	11 665	211	459 276
	TOTAL GENERAL	7 101 863	428 746	211	7 530 398

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	416 463				
Autres immob.incorporelles TOTAL	618				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.					
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 747				
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	5 918				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	11 665				
TOTAL GENERAL	428 746				

Les amortissements constatés au titre des frais activés antérieurement ou au cours de l'exercice, représentent 417 K€.

Etat des échéances des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 433 049		1 433 049
Prêts	54 101		54 101
Autres immobilisations financières	33 994		33 994
Clients douteux ou litigieux	871 226		871 226
Autres créances clients	1 546 721	1 546 721	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	780 392	780 392	
Taxe sur la valeur ajoutée	70 479	70 479	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	87 307	74 807	12 500
Charges constatées d'avance	145 832	145 832	
TOTAL	5 023 101	2 618 231	2 404 870
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	4 380		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	0		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Au 30 juin 2017, les créances d'impôt sont essentiellement constituées du crédit impôt recherche pour 780 K€ dont 531 K€ au titre de l'exercice 2016 non encore remboursés.

Etat des dépréciations

Provision pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation	82 577				82 577
Sur autres immobilisations financières	1 399 230	33 819			1 433 049
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	459 353			43 997	456 030
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	1 941 160	74 492		43 997	1 971 655

Les participations financières apparaissent au bilan pour une valeur brute de 112 K€ et sont dépréciées au 30 juin 2017 pour une valeur de 83 K€ représentant les titres de la filiale Chinoise et de la filiale Américaine.

Les créances liées aux opérations commerciales avec les filiales Chine et USA sont dépréciées à hauteur de 326 K€.

Les créances rattachées à des participations représentent les avances à la filiale Intrasense Inc. USA et font l'objet d'une provision à 100% pour un montant de 1.433 K€.

Créances clients :

Une provision pour dépréciation des créances clients d'un montant 40 673 € a été passée sur la période pour tenir compte de créances anciennes ainsi qu'une reprise de 43 997 € concernant des créances antérieures encaissées.

Trésorerie

Les titres de placement sont constitués de comptes à terme pour une valeur de 200 K€.

Au 30 juin 2017, la Société détenait 22.000 actions en propre au travers de son contrat de liquidité avec TSAF, pour une valeur au bilan de 15.798 €.

Actions en propre au 31/12/2016	16.500
Achats S1 2017	24.600
Ventes S1 2017	19.100
Actions en propre au 30/06/2017	22.000

Produits à recevoir

(Code du commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	467 846
Autres créances	23 001
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	726
Total	491 573

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	145 832
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	145 832

Note sur les postes du passif du Bilan

Etat des échéances des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	678	678		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 162 496	380 210	782 286	
Emprunts et dettes financières divers	15 000	15 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	688 838	688 838		
Personnel et comptes rattachés	177 312	177 312		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	202 533	202 533		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	93 047	93 047		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	30 729	30 729		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	24 694	24 694		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	212 587	212 587		
TOTAL	2 607 914	1 825 628	782 286	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 218 098			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	76 000		15 823		60 177
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	76 000		15 823		60 177

Composition du capital social

(Code du commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	0,0500	10 193 284			10 193 284
OCABSA Converties	0,0500		1 817 165		1 817 165
BSA convertis	0,0500				0
					0
TOTAL		10 193 284	1 817 165	0	12 010 449

Mouvements des capitaux propres

(En Euros)	Situation Ouverture	Variation en plus	Variation en moins	Situation Clôture
Capital	509 664	90 858		600 522
Primes liées au capital	18 404 079	909 142	32 064	19 281 157
Réserve légale	15 593			15 593
Provisions réglementées				
Report à nouveau	-15 408 368	-1 765 729		-17 174 097
Résultat de la période	-1 765 729	-879 236	-1 765 729	-879 236
TOTAL	1 755 239	-1 644 965	-1 733 665	1 843 939

(1) Augmentation de capital de 98.858 € par émission de 10.000 OCA converties en 1.817.165 actions nouvelles de 0,05 € de valeur nominale chacune et prime d'émission brute de 909.142 €. Les frais d'émissions ont été imputés sur la prime d'émission pour un montant de 32.064 €.

Autres titres ouvrant droit au capital

Obligations convertibles en actions

NEANT

Bons de souscription en actions (BSA)

Date d'émission	Nombre	Prix d'exercice
18 /02.2016	1 315 789	0,76
13.10.2016	1 05 2631	0,95
06.04.2017	1.315.789	0,76

Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

Le tableau ci-dessous présente les BSPCE existants au 30 juin 2017 :

Titres	BSPCE 2011 n° 1	BSPCE 2011 n° 2	BSPCE 2011 n°3
Nombre de BSPCE émis et attribués	1.833	1.833	1.833
Nombre de BSPCE émis et non attribués	0	0	0
Nombre de BSPCE émis et exercés	450	0	0
Prix d'exercice par action nouvelle souscrite	4,135 € (0,05 € de valeur nominale et 4,085 de prime d'exercice)	4,135 € (0,05 € de valeur nominale et 4,085 de prime d'exercice)	4,135 € (0,05 € de valeur nominale et 4,085 de prime d'exercice)
Date limite d'exercice des BSPCE	10 ans à compter de leur attribution sauf cas de décès ou invalidité ¹	10 ans à compter de leur attribution sauf cas de décès ou invalidité ²	10 ans à compter de leur attribution sauf cas de décès ou invalidité ³
Parité	1 BSPCE 2011 n°1 pour 20 actions ordinaires nouvelles	1 BSPCE 2011 n°2 pour 20 actions ordinaires nouvelles	1 BSPCE 2011 n°3 pour 20 actions ordinaires nouvelles
Nombre d'actions nouvelles pouvant être souscrites sur exercice des BSPCE en circulation	27.660	36.660	36.660
Dilution maximale en actions et en pourcentage issue de l'exercice des BSPCE en circulation	100.980 actions		

Depuis la clôture de l'exercice, aucun BSPCE n'a été exercé et aucun autre BSPCE n'a été attribué.

¹ Par dérogation à ce qui précède, les BSPCE 2011 n°1 devront être exercés par le bénéficiaire ou ses ayants-droits, à peine de caducité automatique et de plein droit, dans le délai de six (6) mois à compter :

(i) de la survenance du décès, en cas de décès ; ou

(ii) de la survenance d'une incapacité, en cas d'incapacité correspondant au classement dans les deuxième et troisième catégories prévues par l'article 341-1 du Code de la sécurité sociale.

² Mêmes dérogations que pour les BSPCE 2011 n°1.

³ Mêmes dérogations que pour les BSPCE 2011 n°1.

Les Options 2013-1 et les Options 2013-2 (stock-options) :

Le tableau ci-dessous présente les stock-options existantes au 30 juin 2017:

Type de titres	Options 2013-1	Options 2013-2
Nombre d'Options émises et attribuées	172.000	50.000
Nombre d'Options émises et non attribuées	0	0
Date de l'assemblée générale (principe d'émission)	16 décembre 2011	16 décembre 2011
Date de la décision sociale portant sur l'attribution	20 mai 2013	20 mai 2013
Date de la décision sociale constatant l'émission des titres	Néant	Néant
Prix d'exercice par action nouvelle souscrite	6,62 €	6,62 €
Date limite d'exercice des Options	Huit (8) ans à compter de la date d'attribution, soit jusqu'au 20 mai 2021.	Huit (8) ans à compter de la date d'attribution, soit jusqu'au 20 mai 2021.
Parité	1 Option 2013-1 pour 1 action ordinaire nouvelle (sous réserve de l'atteinte de conditions de performance)	1 Option 2013-2 pour 1 action ordinaire nouvelle
Conditions générales d'exercice	Les Options 2013-1 exerçables peuvent être exercées par les bénéficiaires selon les modalités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - 50% sans condition et à tout moment dans le délai d'exercice ; - 50% à tout moment dans le délai d'exercice sous réserve de la réalisation cumulative des objectifs de performance. 	Les Options 2013-2 exerçables peuvent être exercées par les Bénéficiaires sans condition et à tout moment dans le délai d'exercice de huit ans.
Nombre d'actions nouvelles pouvant être souscrites	172.000	50.000

Depuis la clôture de l'exercice, aucune option 2013-1 ou 2013-2 n'a été exercée et aucune nouvelle option n'a été attribuée.

Calendrier d'exercice des Options 2013-1

	Options 2013-1 non exerçables	Options 2013-1 exerçables	
		Nb cumulé des Options 2013-1 exerçables sans condition	Nb cumulé des Options 2013-1 exerçables sous condition de réalisation des Objectifs de Performance
20/05/2013	100 %	0 %	0 %
21/05/2014	80 %	10 %	10 %
21/05/2015	60 %	20 %	20 %
21/05/2016	40 %	30 %	30 %
21/05/2017	20 %	40 %	40 %
21/05/2018	0 %	50 %	50 %

Calendrier d'exercice des Options 2013-2

Date d'Exercice des Options 2013-2	Options 2013-2 exerçables	Options 2013-2 Non exerçables
Entre le 20 mai 2013 et le 20/05/2014 inclus	0 %	100 %
Entre le 21/05/2014 et le 20/05/2015 inclus	25 %	75 %
Entre le 21/05/2015 et le 20/05/2016 inclus	50 %	50 %
Entre le 21/05/2016 et le 20/05/2017 inclus	75 %	25%
A compter du 21/05/2017 et jusqu'au 30 mai 2021	100%	0%

Mouvements des avances remboursables – Autres fonds propres

(En Euros)	Solde Ouverture	Avances reçues	Avances remboursées	Solde clôture	Dû à - d'1 an	Dû à + d'1 an	+ de 5 ans
Avance remboursable OSEO 1,5 M€	450 000		300 000	150 000	150 000		
Avance remboursable HECAM	53 000	664 438		717 438		717 438	
TOTAL	503 000	664 438	300 000	867 438	150 000	717 438	

Mouvements des avances remboursables – Dettes financières

(En Euros)	Solde Ouverture	Avances reçues	Avances remboursées	Solde clôture	Dû à - d'1 an	Dû à + d'1 an	+ de 5 ans
Avance remboursable ASTRE 300 K€	45 000		30 000	15 000	15 000		
TOTAL	45 000		30 000	15 000	15 000		

Emprunts auprès des établissements de crédit

(En Euros)	Solde Ouverture	Souscription	Rbsts emprunts	Solde clôture	Dû à - d'1 an	Dû à + d'1 an	Dû à + d'5 ans
CRCA 150 K€	57 599		15 399	42 199	31 492	10 707	
BPI 800 K€	720 000		80 000	640 000	160 000	480 000	
BPS 400 K€	286 406		46 365	240 041	94 354	145 687	
CRCA 400 K€	286 588		46 333	240 255	94 363	145 892	
TOTAL	1 350 593		188 098	1 162 496	380 210	782 286	

Charges à payer

(Code du commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	678
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	270 288
Dettes fiscales et sociales	292 018
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	250
Total	563 234

Produits constatés d'avance

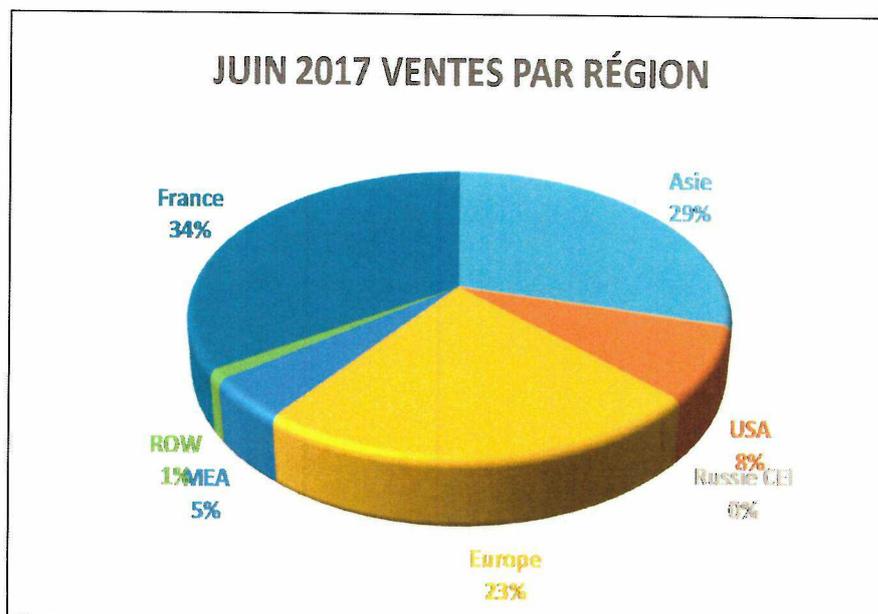
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	212 587
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	212 587

Compléments d'information relatifs au compte de résultat.

Ventilation du chiffre d'affaires net

(Code du commerce Art. R 123-198-4°; PCG Art. 531-2/15)

Chiffre d'Affaires France : 406.248 euros
Chiffre d'Affaires Export : 777.305 euros.



Transferts de charges

(PCG Art. 531-2/14)

Les transferts de charges sont composés des éléments ci-dessous :

Nature	Montant
AVANTAGES EN NATURE	4 329
TRANSFERTS DE CHARGES IJSS	245
TRANSFERTS DE CHARGES FORMATIONS	1 312
AUTRES TRANSFERTS DE CHARGES	1 662
Total	7 548

Effectifs moyens :

	30/06/2017	31/12/2016
Employés	1	1
Cadres et techniciens	33	36
Total	34	37

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance :

Cette information n'est pas communiquée dans la mesure où elle reviendrait à donner la rémunération d'une seule personne dirigeante.

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 531-2/14)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS de GESTION	0	77180000
- PRODUITS EXCEPTIONNELS S/ EX. ANTERIEURS	19 240	77210000
- VAL. CESSION DES EAC	108	77520000
-		
Total	19 348	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES & AMENDES	0	67120000
- AUTRES CHARGES EXEPTIONNELLES	0	67180000
- CHARGES EXCEPTIONNELLES S/ EX. ANTERIEUR	50 333	67210000
- VAL. NETTE COMPT. DES EAC	3 253	67500000
- MALIS SUR RACHATS D'ACTIONS PROPRES	450	67830000
-		
-		
Total	54 036	

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

(Code du commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Intrasense a consenti à la Banque Populaire du Sud en garantie d'emprunts bancaires les nantissements suivants :

Le 24/07/2007 nantissement du fonds de commerce d'un montant de 48 000 euros.

Le 24/07/2007 nantissement du fonds de commerce d'un montant de 480 000 euros.

Ces deux emprunts ont été intégralement remboursés à la date de clôture de l'exercice.

Intrasense a consenti à la Banque Populaire du Sud et à Crédit Agricole du Languedoc les nantissements suivants :

Le 14 octobre 2014 Nantissement en 4ème rang au profit de Banque Populaire du Sud à hauteur de 400 000€ *pari passu* avec le Crédit Agricole.

Le 14 octobre 2014 Nantissement en 4ème rang au profit de Crédit Agricole du Languedoc à hauteur de 400 000€ *pari passu* avec la Banque Populaire du Sud.

Engagements reçus

Néant.

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2/9, Art. 532-12)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Les indemnités de départ à la retraite sont calculées sur la base d'un départ à la retraite à 65 ans pour tous les salariés, d'une Inflation à 2% par an, d'un taux d'actualisation de 1,55% aligné sur le rendement estimé des obligations OAT 30 ans de bonne signature, d'un turnover basé sur l'expérience de l'entreprise, d'un taux de survie déduit des tables de survie Hommes/Femmes et d'un taux de charge moyen de 45%. Les droits en mois de salaires découlent de l'application de la convention de la métallurgie.

Le montant de l'engagement calculé représente 159 K€. Cet engagement ne fait pas l'objet d'une provision dans les états financiers et constitue un engagement hors bilan.

Au 31/12/2016, le montant de l'engagement calculé pour l'exercice 2016 s'élevait à 144 K€, sur la base d'un taux d'inflation de 2% et d'un taux de charges sociales moyen de 45%, et d'un taux d'actualisation de 1,55%, les autres hypothèses demeurant inchangées.